

Modifié le 01/02/2024

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2024

CUISINE (22106)
METROPOLE-LA REUNION-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Français - U51	Mardi 18 juin 2024	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mardi 18 juin 2024	14 h - 16 h 30	écrite
Epreuve professionnelle - E3 -Prévention - santé - environnement - U32	Mercredi 19 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Jeudi 20 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve de gestion et de dossier professionnel - Gestion appliquée - U21 (1)	Vendredi 14 juin 2024	14 h - 16 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 - Technologie - U11 (1) - Sciences appliquées - U12 (1)	Vendredi 21 juin 2024 Vendredi 21 juin 2024	14 h - 15 h 15 h 30 - 16 h 30	écrite écrite
(1) Les sous-épreuves U11, U12 et U21 peuvent faire référence à un même contexte professionnel			
Langue vivante anglais*- U4	Mardi 11 juin 2024	14 h - 15 h 10 minutes	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U13	Du lundi 27 mai au vendredi 7 juin 2024	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Chef d'œuvre	A l'initiative des académies	Durée globale : 15 minutes. (5 min de présentation 10 min de questions)	orale
Epreuve professionnelle - E3 - Pratique professionnelle - E31	Du mardi 21 mai au jeudi 20 juin 2024	Durée : 5 h 30	écrite et pratique
Présentation du dossier professionnel - U22	A l'initiative des académies	Durée : 30 minutes***	orale
Epreuve facultative de langue vivante**- UF1		Durée : 20 minutes ****	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7			pratique

* La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

*** La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes dont 10 minutes de présentation devant le jury

**** La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.